



Romainville, le 23 octobre 2020

Ensemble, ouvrons une nouvelle phase du projet Youri-Gagarine

Chaque semaine dans votre quartier, M. Le Maire et les élu·e·s de la majorité viennent à votre rencontre pour échanger avec vous sur l'avenir du projet urbain. Venez échanger et construire avec eux, le cadre de la future concertation.

Afin d'organiser au mieux les rencontres, dans le respect des mesures sanitaires, merci de faire une demande de rendez-vous via l'adresse mail suivante, en renseignant votre nom, votre numéro de téléphone et celui de votre bâtiment : projetgagarine@ville-romainville.fr

Suite à cette demande, vous recevrez un appel téléphonique pour vous proposer un rendez-vous dans les meilleurs délais.

Chères Romainvillois-es, habitant·e·s du quartier Youri-Gagarine,

Depuis début juillet, la nouvelle équipe municipale est au travail. Dès cette prise de fonction, votre avenir et votre place dans le projet de Renouvellement Urbain du quartier Youri-Gagarine ont été au cœur de mes préoccupations.

Ce projet est complexe au niveau technique, financier et urbanistique. Il implique de nombreux acteurs : la Ville, Est Ensemble, l'État, Seine-Saint-Denis Habitat, la Caisse des Dépôts, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) ou encore la Région Île-de-France. Mais cette complexité ne doit pas masquer ce qu'il doit être avant tout : un enjeu d'amélioration de votre cadre de vie et de vos conditions de logement. Un projet dont vous devez être les premiers acteurs.

Durant la dernière campagne municipale j'avais pris deux engagements.

Premièrement être transparent sur le périmètre correspondant à l'ensemble des lots pour lesquels des engagements de travaux passés, en cours ou à venir sont juridiquement et/ou techniquement irréversibles (phase 1).

Deuxièmement ouvrir avec vous, une nouvelle phase de concertation et de participation sur les nombreux lots restants (phase 2).

Après avoir mené ce travail juridique et technique avec les services de la Ville et d'Est Ensemble, nous avons présenté une feuille de route lors du comité de pilotage du projet qui s'est tenu le 19 octobre dernier, en présence des services de l'État, de Seine-Saint-Denis Habitat, de la Caisse des Dépôts et de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Cette nouvelle orientation a été validée à l'unanimité des présents.

Cette feuille de route partagée acte les engagements précédents irréversibles (phase 1), mais surtout elle ouvre un nouveau temps de travail concerté et participatif (phase 2).

Cette phase 2 concerne plus de 70% des surfaces constructibles du projet initial. Nous allons donc pouvoir travailler collectivement sur les questions de densité, de constructions / démolitions, de parcours résidentiels, d'amélioration des conditions de logements, de sécurité, de propreté, d'espaces publics, de programmation des équipements publics, d'espaces verts ou encore de la place des arbres et de la biodiversité.

Vous redonner la capacité d'agir et de choisir avec nous, tel a été le fil directeur de mon action, depuis mon arrivée en tant que Maire.

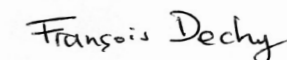
Ensemble, nous devons construire le nouveau mode de concertation et de participation légitime pour toutes et tous. C'est une première étape importante. Pour ce faire, je souhaite venir à votre rencontre sur les mois de novembre et décembre, dans le cadre d'une permanence, dont les modalités vous sont communiquées au dos. Mon objectif sera de vous écouter et de définir avec vous le cadre de cette future concertation. Je vous propose un espace d'écoute, d'échange et de co-construction du projet où vous aurez accès à toutes les informations.

Il y aura des débats, des visions différentes, mais la transparence garantira à chacune et chacun l'accès à l'information. Et de ces désaccords féconds, terreau d'une décision commune, naîtra un choix collectif.

Respect, dignité, transparence, concertation et responsabilité : ensemble, je souhaite que nous redonnions de la valeur et du sens à ces mots.

Dans l'attente de nous rencontrer, veuillez, recevoir, mesdames, messieurs, mes salutations distinguées.

Imaginons Ensemble l'Avenir de Votre Quartier



La phase 1:

Suite aux travaux techniques et juridiques réalisés par les services de la Ville et d'Est Ensemble, la nouvelle majorité a pris acte du périmètre de la phase 1. Ce périmètre correspond à la réalisation de la voie douce principale qui traverse le quartier pour laquelle le marché a été attribué et va être transféré à Est Ensemble, des lots qui la bordent, de la voie parallèle (voie A), ainsi que de la place principale qui accueillera les commerces en RDC des bâtiments qui l'encadrent.

Nous devons prendre acte que la démolition de la barre H, dont le permis de démolir a été délivré en 2019, est indispensable à la réalisation d'une voie structurante (voie douce principale) reliant la future station de métro à son ouverture vers le parc.
Les premiers relogements de cette barre sont en cours. L'opération de logements neufs du 35, rue Benfleét fait partie des opérations de logements qui seront mobilisées pour ces relogements.

Les lots 6a (33 logements privés), 3-4 (55 logements privés et 15 sociaux) et 5 (37 logements privés) sont en chantiers. Pour autant, la programmation des espaces publics concernés au sein et autour (square/city-stade) de ces trois lots sera repensée avec les habitant·es.

Nous devons prendre acte que la barre D devra être démolie pour permettre la réalisation et l'accès au lot 2, ainsi que de la contre-allée (voie A).

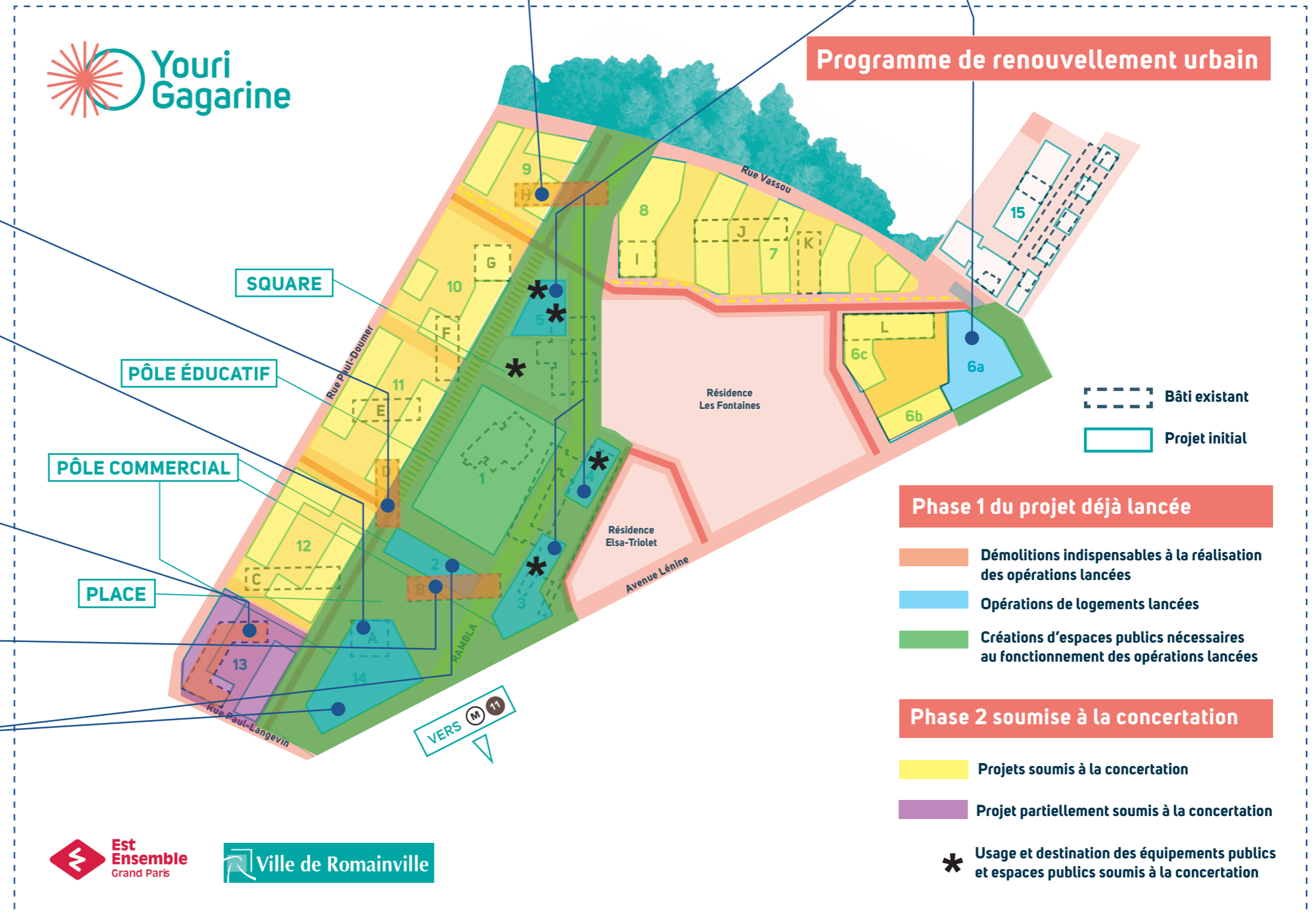
Le projet de réhabilitation de la tour A qui s'intègre au nouveau lot 14 est en cours de finalisation par Seine-Saint-Denis Habitat.

Le lot 13 prendra place sur l'emplacement de la galette commerciale actuelle, une fois l'ensemble des commerces livrés autour de la nouvelle place. Pour autant, pour ce lot, le choix de l'opérateur n'est pas acté et son attribution sera l'occasion d'une mise en concurrence transparente.

Nous devons prendre acte que la barre B sera démolie pour laisser la place au lot 3-4 et à la voie qui le dessert. C'est également l'emplacement du futur lot 2.

Les lots 14 (65 nouveaux logements privés) et 2 (29 logements privés et 23 sociaux) sont actés.

Les espaces et équipements publics qui étaient prévus dans le projet sont garantis. Leur destination sera ouverte à la concertation et à la participation des habitant·es. Les aménagements de la voie principale (mobiliers urbains, végétalisation, etc) le seront également.



Youri Gagarine

Programme de renouvellement urbain

SQUARE

PÔLE ÉDUCATIF

PÔLE COMMERCIAL

PLACE

VERS M 11

Est Ensemble Grand Paris

Ville de Romainville